



CONTACTS

Maryse Gits
SOFTIMAT
Tél.: +32 2 352 83 86
maryse.gits@softimat.com

13 décembre 2018

PUBLICATION RELATIVE AU RACHAT D' ACTIONS PROPRES
SEMAINE 49

SOFTIMAT publie l'information requise par les articles 205 à 208 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, tels que modifiés par l'Arrêté Royal du 26 avril 2009. Les transactions reprises ci-dessous interviennent dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres établi par le Conseil d'Administration avec l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 février 2016. Au terme de cette assemblée, il a été décidé, pour une période allant du 4 mars 2016 au 3 mars 2019, soit trente-six mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de trois millions d'euros.

La présente information est également publiée sur le site www.softimat.com

1. Transactions intervenues pendant la période allant du 3 au 7 décembre 2018 :

<u>Date de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>	<u>+ bas</u>	<u>+ haut</u>	<u>Méthode de négociation</u>
07/12/2018	3.434	3,000000€	3,00€	3,00€	Achat sur Alternext Bruxelles
<u>Total Semaine 49</u>	3.434	3,000000€			

2. Nombre total de titres rachetés depuis le démarrage du programme :

<u>Période de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>
07/03/2016-07/12/2018	959.333	2.507.356,93€

3. Nombre total des actions propres en possession de la société :

Nombre total d'actions émises :	5.531.934
Nombre total d'actions propres détenues par la société (nulles de plein droit) :	401.656
Pourcentage du nombre d'actions propres détenues par rapport au nombre total d'actions émises :	7,26%

